

NOTE D'INFORMATION

FCP ALPHA SECURE FUND

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX


Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 03-25 relative aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26185 en date du 21/09/2026.



ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Marouane EL YAMANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

RED MED ASSET MANAGEMENT
57, Bd Mehdi Ben Barka
Souissi, Rabat
Tél: +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP ALPHA SECURE FUND**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041261**
- Date et référence de l'agrément : **27/12/2018, GP18155**
- Date de création : **26/03/2015**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat.**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01/01 au 31/12**
- Apport initial : **1.000.000,00 de dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **1.000,00 dirhams**
- Société de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT**
- Établissement dépositaire : **Banque Centrale Populaire représenté par Monsieur Abdeslam BENNANI et Monsieur Rachid MOUSSADI**
- Commercialisateurs :

Établissements commercialisateurs	Responsable à contacter
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdeslam ABABOU / Marouane EL YAMANI
RED MED SECURITIES	Hamza TAOUDI BENKIRANE
RED MED CAPITAL	Abdesselam ABABOU

- Commissaire aux comptes : **N. AMAR AUDIT & CONSULTING «N2AC»** représenté par M. Nawfal AMAR



II- CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE L'OPCVM

- Classification : Obligations « OMLT ».
- Sensibilité min : 4
- Sensibilité max : 8
- Indice de référence : MBI Global calculé par BMCE CAPITAL.
- Objectifs de gestion : L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs de parts un outil de placement sur un horizon moyen et long terme sur le marché des taux tout en privilégiant l'investissement en bons du Trésor et titres garantis par l'Etat marocain. L'objectif étant de surperformer l'indice de référence.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaires et liquidité, en titres de créance émis ou garantis par l'Etat. Par ailleurs, le fonds peut consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds est composé des éléments suivants :

- Titres de créance émis ou garantis par l'Etat ;
- Obligations ;
- Titres de créances négociables ;
- Actions ou parts d'O.P.C.V.M avec un plafond de 50% de l'actif net du fonds ;
- Titres émis par les organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;
- Titres émis par les fonds de placement collectif en titrisation (FPCT) ;
- Dépôts à terme dont la durée ne peut excéder 12 mois ;
- Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : entre 3 et 5 ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public.



III- MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **08/04/2015.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Si un jour est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat : **La diffusion de la valeur liquidative ainsi que les commissions de souscription et de rachat est quotidienne, et ce, le premier jour ouvré qui suit la date de calcul de la valeur liquidative, par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL et RED MED SECURITIES. La publication de la valeur liquidative ainsi que des commissions de souscription et de rachat se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales et sur le site électronique de la société de gestion**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL ou RED MED SECURITIES. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Le FCP ALPHA SECURE FUND est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des Intérêts courus.**
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - **Au maximum 2% hors taxe des montants souscrits.**
 - Commission de rachat maximale :
 - **Au maximum 2% hors taxe des montants rachetés.**
- Cas d'exonération :
 - **Cas d'exonération à la discrétion de RED MED ASSET MANAGEMENT.**
- Frais de gestion :
 - **Au maximum 2% HT l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par Red Med Asset Management, détenues en portefeuille. Ils seront débités au terme de chaque mois.**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
1- Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal.
2- Commissaires aux comptes	20 000 MAD HT
3- Commissions AMMC	0,025% H.T
4- Dépositaire	L'établissement de gestion du FCP s'engage à payer à l'établissement dépositaire des commissions sur les actifs déposées de 0.02% H.T
5- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission)	300 DH H.T
6- Frais Maroclear (droits d'admission annuels)	0,001% H.T
Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion-(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)